



Réunion du Conseil d'établissement
de l'école Sainte-Geneviève
Mercredi 6 novembre 2019, à 19 h 15
Local de musique

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents :

Mmes	Émilie Fournier	membre parent, vice-présidente
	Amélie Légaré	membre enseignante
	Emmanuelle Goyette	membre enseignante
	Julie Émond	membre personnel de soutien
	Geneviève Bédard	membre service de garde
	Aline Beaudet	membre de la communauté
	Annabelle Paquin	membre de la communauté
MM	Sébastien Boucher	membre parent, président
	Guy Labrecque	membre parent
	Bruno Talbot	membre parent
	Dany Houde	membre parent
	Marc Poulin	directeur de l'école

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

Le quorum est atteint, ouverture de la réunion à 19h15 et M. Boucher préside la réunion et Mme Goyette agit à titre de secrétaire

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Fournier propose l'adoption du projet d'ordre du jour tel que présenté.
Adopté à l'unanimité.

3. Intervention du public

Mmes Mariève Brillant-Martel et Christine Trudel présentent le projet Inisport et les activités chapeautées par le comité sportif. Elles répondent aux questions du CÉ afin de clarifier les objectifs et réalisations des campagnes de financement. Elles précisent que ces sommes servent à couvrir les frais d'entraîneurs et le coût des équipements pour les heures sportives et les événements sportifs. Commentaire de M. Labrecque à replacer

Le budget des initiations sportives est demandé à la direction.

La course foudroyante et la campagne de financement servent à couvrir les frais des entraîneurs. [Traité au point 9.1 de la rencontre du 4 décembre](#)

Madame Paquin (maison des jeunes) mentionne qu'elle sera de retour pour des ateliers sur l'estime de soi à Sainte-Geneviève avec les élèves du 3^e cycle.

Madame Beudet (maison des grands-parents)

L'activité de l'Halloween a été un succès : 150 enfants.

Le comité de la sauvegarde des locaux de l'église est formé. Il est en communication avec l'ensemble des paroisses.

Toujours en attente pour officialiser une vente de l'église. En décembre il y aura renouvellement ou non pour la prochaine année. Un document sera envoyé au président du conseil d'établissement pour un appui.

Plusieurs organismes occupent des locaux. Dans le presbytère, il n'y a pas seulement la maison des grands-parents par exemple la courtepoinette (cuisine collective et un marché à faible coût).

L'orthopédagogue fera une petite visite à la maison des grands-parents pour faire le lien entre l'école et les besoins des 24 élèves.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2019

L'ajout d'une pagination est demandé.

Point 23 : Une note de la direction a été retirée.

Les points sont remaniés.

M. Talbot propose l'adoption du procès-verbal avec modifications.

À l'unanimité.

5. Suivi au procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2019

5.1 Secrétariat

M. Poulin nomme Mme Emmanuelle Goyette

5.2 Calendrier des rencontres

Mme Émond fait partie du comité EHDAA et 2 dates sont conflictuelles :

4 décembre et le 3 juin. Elle serait donc absente lors de ces 2 réunions.

Mme Fournier propose que le calendrier soit approuvé jusqu'à la rencontre du 6 mai. La dernière réunion de juin sera confirmée lors de la rencontre du CÉ en avril.

Adopté à l'unanimité

5.3 Photo scolaire pour année 2020-2021

M. Poulin explique que l'équipe de Photo repensée ne sera pas une option pour la prochaine année. Ils perdent de l'argent avec l'école St-Geneviève.

La compagnie de la pomme verte a été appréciée par le personnel. En attente des résultats pour pouvoir statuer sur l'engagement de cette même compagnie pour l'année 2020-2021. *Le fond vert permet de choisir le fond de façon électronique.*

suivi

Le mandat est reporté au CÉ de janvier.

5.4 Locaux sous-sol

M. Poulin mentionne que selon la Commission scolaire, les locaux de rangement du sous-sol n'ont jamais fait partie des calculs pour l'école Sainte-Geneviève.

Il y a seulement le 027 qui est dédié au service de garde.

12 classes de primaire, 5 classes de préscolaire et 2 classes d'adaptation scolaire (non comptabilisées)

Les rangements auraient dû être seulement utilisés le temps de l'entreposage lors de la fermeture de l'école des Grandes Marées.

Il est interdit présentement d'utiliser ces locaux, puisque ceux-ci ne sont pas conformes pour être utilisés comme classe. S'ils le sont un jour, ils devront être rénovés et ce sera pour un mandat venant de la commission scolaire.

5.5 Balançoire

M. Poulin mentionne que c'est la Ville qui a enlevé le module, car il était non conforme et non sécuritaire. Ni la Ville ni la commission scolaire n'ont fait d'étude de besoin pour remplacer le module de jeu.

Il faut démontrer à la ville que l'installation d'un nouveau module de jeu a une plus-value pour l'école, mais aussi pour le milieu.

M. Boucher mentionne qu'il a communiqué avec la Ville de Québec et les besoins doivent être clairement exprimés de la part du milieu afin de motiver le remplacement de l'infrastructure.

M. Poulin propose que le comité Mieux-Vivre ensemble soit sollicité avec l'aide des parents. La création d'un comité école-parents serait bien afin de démontrer à Mme Aubin notre intérêt et notre sérieux.

Madame Bédard propose de chapeauter ce groupe en tant que membre du comité Mieux-Vivre ensemble.

5.6 Substituts au CÉ

Monsieur Boucher revient sur la possibilité d'élection d'un substitut pour le personnel de soutien et pour les enseignants.

M. Poulin fera un suivi.

6. Adoption :

6.1 Budget initial école (résolution CÉ19-20-001)

M. Poulin présente le tableau des revenus et des dépenses.

Il est mentionné que l'approche de l'ergothérapeute est appréciée de la part des enfants.

Le tableau des prévisions du Service de garde est présenté.

Le surplus est en lien avec le manque de personnel.

Budget initial école Sainte-Geneviève

Considérant la présentation faite lors de la séance du conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève le 6 novembre,

Il est proposé par _M. Labrecque_ et appuyé par _Mme Émond_ d'approuver le budget initial de l'école et le budget initial prévisionnel du service de garde.

6.2 Projet éducatif et plan d'action 19-20 (résolution CÉ19-20-002)

Projet éducatif

M. Boucher remercie spécialement tous les acteurs qui se sont impliqués de près ou de loin.

M. Poulin présente le document « projet éducatif ». Spécification : À la suite de la présentation du projet Inisport, une visibilité supplémentaire sera ajoutée au document.

Ensemble, en actions et passions

Action : vocation sportive

Passion : les autres volets de l'école

Une communauté engagée : Ajouter la maison des jeunes.

Plan d'action

Présentation d'un tableau récapitulatif.

Le plan d'action est sur une base de 3 ans. Il peut être bonifié ou modifié.

Projet éducatif 2019-2022 et plan d'action 19-20

Considérant la présentation faite lors de la séance du conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève le 6 novembre,

Il est proposé par _Mme Fournier_ et appuyé par _Mme Émond_ d'approuver le nouveau projet éducatif de l'école avec les modifications relatives à la relecture ainsi que le plan d'action qui en découle.

Maintenant que la proposition est adoptée, il serait intéressant d'enlever les anciens logos et de diffuser les nouveaux logos.

M. Poulin fera le suivi

6.3 Contenus en éducation à la sexualité 19-20 (résolution CÉ19-20-003)

M. Poulin présente la planification annuelle du contenu en éducation à la sexualité qui est synthétisée dans un tableau.

Certains membres demandent d'ajouter un tiret aux cases.

Aucune demande d'exemption.

Contenus en éducation à la sexualité

Considérant la présentation du tableau synthèse faite lors de la séance du conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève le 6 novembre,

Il est proposé par _M. Talbot_ et appuyé par __Mme Fournier__ d'approuver les contenus en éducation à la sexualité pour l'année 2019-2020.

6.4 Campagne de financement Inisport (résolution CÉ19-20-008)

M. Poulin explique la campagne de financement Inisport. Deux choix sont possibles :

Baguette de pain et/ou bagels
Contribution volontaire

Les membres discutent de certaines améliorations possibles.

Modifier l'objectif pour qu'il soit plus apparent. Le terme 20 baguettes ou Bagels

La note de bas de page sera retirée.

Ajouter que la campagne sert à financer les activités du programme Inisport.

M. Poulin fera le suivi

Campagne de financement Inisport

Considérant la présentation faite lors de la séance du conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève le 6 novembre,

Il est proposé par _Mme Bédard_ et appuyé par __Mme Légaré__ d'approuver le lancement de la campagne de financement au profit du projet Inisport.

7. Discussion :

7.1 Budget du CÉ 19-20 (résolution CÉ19-20-004)

M. Talbot, trésorier du conseil d'établissement, présente un tableau de données concernant les montants disponibles de la présente année.

Budget du conseil d'établissement

Considérant la présentation faite lors de la séance du conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève le 6 novembre,

Il est proposé par __M. Labrecque_ et appuyé par __M. Houde_ d'approuver le budget du conseil d'établissement pour l'année 2019-2020.

7.2 Projets proposés

M. Poulin a reçu deux offres de projet :

1-Club de tricot de Mme Geneviève.

Mme Fournier se propose pour faire des démarches pour obtenir une commandite de tricot. 100\$ est demandé.

Le conseil veut approuver la demande, mais en attente du montant.

2-Fabrication de décorations de Noël

6^e année de Miss Marie-Line

Projet classe : 60\$

Mme Légaré propose l'acceptation de l'aide au projet

Mme Fournier appuie la proposition.

8. Consultation :

8.1 Politique relative aux drogues, aux médicaments et à l'alcool (résolution CÉ19-20-005)

La politique est présentée par M. Poulin.

Politique relative aux drogues, aux médicaments et à l'alcool

Considérant la consultation demandée par le conseil des commissaires et la présentation du document réalisée lors de la séance du conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève le 6 novembre,

Il est proposé par _Mme Bédard__et appuyé par _Mme Émond__ de _produire un avis en accord avec_ la *Politique relative aux drogues, aux médicaments et à l'alcool*.

9. Sorties éducatives et activités

9.1 Sorties à approuver (tableau) (résolution CÉ19-20-006)

Sorties et activités complémentaires – école Sainte-Geneviève

Considérant la présentation des tableaux répertoriant les sorties et activités proposées par les titulaires,

Il est proposé par _M. Labrecque__et appuyé par _M. Boucher__ d'adopter la tenue des activités et sorties présentées .

9.2 Événement Collecte de sang (résolution CÉ19-20-007)

Mercredi 11 décembre

2 classes d'impliquées (3^e et 5^e année)

Événement collecte de sang 11 décembre – école Sainte-Geneviève

Considérant la présentation de l'événement collecte de sang faite au conseil d'établissement lors de la rencontre du 6 novembre;

Il est proposé par _M. Houde__et appuyé par __M. Talbot__ d'adopter la tenue de l'événement collecte de sang.

9.3 Horaire modifié pour activité 20 décembre (résolution CÉ19-20-009)

Le conseil est ouvert à cette proposition moyennant les informations nécessaires.

La résolution sera traitée lors de la prochaine rencontre.

10. Informations :

10.1 De la présidence

Le comité de parent a été occupé par le projet de la loi 40.

Monsieur Boucher explique la présentation de la loi 40 reçue lors de la rencontre du comité de parents.

10.2 De la direction : implication potentielle des parents, lumière de la cour d'école

Un calendrier sera établi pour impliquer les parents davantage dans les activités (OPP).

Une demande est placée officiellement aux ressources matérielles pour ajouter de la lumière sur la cour d'école.

suivi

3 zones seraient à prioriser : terrain de soccer, module de jeux et asphalte.

Élection partielle : 2 décembre

Suspension des cours que le gymnase soit utilisé ou non.

Le service de garde est maintenu.

Sera reprise le 27 mars pédagogique fermeture tempête

10.3 Du délégué au Comité de parents

Traité au point 10.1

10.4 Nouvelles des différents comités

Point reporté.

11. Correspondance

Aucune correspondance reçue.

12. Questions et demandes des membres du Conseil d'établissement

Aucune question ni demande reçues des membres du conseil d'établissement.

13. Levée de l'assemblée

M. Houde propose la levée de l'assemblée à 22 h 23. Proposition adoptée à l'unanimité.

Sébastien Boucher
Président

Marc Poulin
Directeur